Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 2

Artikel: Les Chambres fédérales au féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848788

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

compétence des partis traditionnels de les éliminer, en défendant les intérêts légitimes des citoyens. Ceci est également valable pour les nouveaux élus. Il faut faire ses preuves si l'on veut être réélu dans quatre ans. Chaque année quelques membres du Parlement, qui se présentent à la réélection n'obtiennent plus les voix nécessaires, ce qui a été le cas cette fois aussi. Lors des élections au Conseil des Etats un fait assez étonnant s'est produit dans plusieurs cantons: il a fallu un second tour de scrutin, même pour des candidats bien connus et auxquels toutes les chances avaient d'emblée été données. Ceci démontre que les électeurs et électrices sont plus sceptiques et n'acceptent plus aussi facilement qu'auparavant les solutions offertes.

L'élection d'une douzaine de femmes au Parlement est un fait remarquable et réjouissant et nous y consacrons par la suite un chapitre spécial.

Les femmes et leurs collègues masculins sont placés devant des tâches, et des décisions très importantes. Ils ont à régler l'en-



Félicitations du Doyen du Conseil national, Prof. E. von Waldkirch au nouveau Président du Conseil, Dr. W. von Tobel (RBD, Zurich).

semble complexe des questions de l'environnement, à mener à bien la révision de grandes parties de notre Code civil, notamment le droit de la famille; notre situation vis-à-vis de l'intégration économique européenne, le problème du logement, pour n'en nommer que quelques-unes. Ces tâches sont en grande partie très indiquées pour les femmes et leur point de vue sera précieux. Marcel Ney

Les Chambres fédérales au féminin

Les résultats des dernières élections au Parlement nous ont apporté 11 représentantes du sexe dit faible au Conseil national et une députée au Conseil des Etats.

Ce résultat est très satisfaisant pour les femmes suisses car, avec une participation de 11 sièges sur 200 au Conseil national, la Suisse dépasse du premier coup bien d'autres Etats qui, pourtant, ont connu le droit de vote et l'éligibilité des femmes bien avant nous. Comme nous avons déjà présenté dans le numéro spécial de février 1971 du «Messager» M^{me} Lise Girardin, depuis la session de décembre membre du Conseil des Etats, nous nous limiterons cette



fois-ci aux nouvelles conseillères nationales, dont voici les photographies et un bref aperçu des activités.

Josi J. Meier, Lucerne
née en 1926, de Lucerne
parti démocrate-chrétien
avocate, notaire
membre du Grand Conseil
membre du Comité du parti démocrate-chrétien du canton de
Lucerne

membre du Comité de la Fédération suisse des avocats, ainsi que de la Fédération lucernoise des avocats



Elisabeth Blunschy-Steiner, Schwyz

née en 1922, de Niederrohrdorf et Oberrohrdorf (SZ)
parti démocrate-chrétien
avocate, docteur en droit et ménagère
membre du Conseil de Fondation
de Pro Helvétia
membre du Conseil et de la Commission de Fondation de Pro Juventute
membre du Comité du Schweizer
Verband Volksdienst
1957–1961 présidente de la Ligue
suisse des femmes catholiques





Tilo Frey, Neuchâtel
née en 1923, de Neuchâtel
parti radical-démocratique
professeur à l'école supérieure de
commerce
membre du Grand Conseil et du
Conseil communal
membre du bureau du parti radical
neuchâtelois
présidente du groupe féminin dudit parti







Martha Ribi-Raschle, Zürich née en 1915, de Zürich et Ermattingen parti-radical-démocratique licenciée ès sciences politiques adjoint au service médical de Zürich membre du Grand Conseil vice-présidente du parti radicaldémocratique de la ville de Zürich membre du Conseil du parti radical du canton de Zürich membre du Comité des femmes académiques suisses membre du Comité de la Ligue contre le cancer du canton de Zürich



Hedi Lang, Wetzikon
née en 1931, de Schaffhouse
parti socialiste
comptable
membre du conseil communal
1966–1970 membre de la Commission des écoles primaires
membre du comité du parti socialiste zurichois

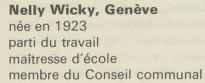
Gabrielle Nanchen, Icogne née en 1943, d'Icogne parti socialiste ménagère, sociologue diplômée





Sahlfeld-Singer Anna, Altstätten (SG) née en 1943, de Nennigkofen (SO) parti socialiste

pasteur et ménagère Comme d'après l'article 75 de notre Constitution, un pasteur ne peut pas devenir membre du Conseil national, M^{me} Sahlfeld a renoncé à son ministère.







Liselotte Spreng, Fribourg née en 1912, de Graben (BE) parti radical-démocratique docteur en médecine et ménagère ex-présidente de l'Association fribourgeoise pour le droit de vote des femmes





professeur à l'école pour le travail social et à l'école commerciale de la Société Suisse des Employés de Commerce, pour la politique et l'économie publique membre du Conseil communal membre du Comité du parti socialiste de la ville de Zürich membre du Comité de la Ligue suisse pour le droit de vote des femmes

membre du groupe de travail zurichois pour les questions de jeunesse



Hanny Thalmann, St-Gall
née en 1912, de Jonschwil (SG)
parti démocrate-chrétien
docteur ès sciences politiques
professeur à l'école professionnelle
pour la vente, St-Gall
membre du Conseil d'éducation
du canton de St-Gall
membre de la Commission suisse
de coordination pour la formation
des jeunes filles
membre de la Ligue catholique des
femmes suisses

